



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 4 juillet 2019

Cette petite brochure virtuelle est éditée après chaque conseil municipal afin de vous communiquer les principales délibérations qui y ont été votées et qui concernent les Watrelosiens.



Délégations modifiées

Comme il l'avait annoncé lors du dernier Conseil municipal suite à l'élection du nouveau 5e Adjoint, Karl Monrabal, le maire a revu les délégations de plusieurs Conseillers délégués :

- Lina Djafer-Cherif est désormais Conseillère déléguée en charge des Relations Internationales et Humanitaires ;
- Nora Miloudi Conseillère déléguée chargée de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage ;
- Tarik Mekki Conseiller délégué chargé de l'Emploi et de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Jacques Delfosse Conseiller délégué chargé de la Vie Sportive.

A la MEL : un tramway pour Watrelos et la liaison Tourcoing-Beaulieu complétée !

Lors du dernier Conseil de la Métropole Européenne de Lille, le 28 juin, de très bonnes nouvelles relatives à la mobilité des Watrelosiens sont tombées :

- la première enterrine la desserte en tramway de Watrelos à partir de l'Eurotéléport de Roubaix parmi les priorités de la MEL pour les toutes prochaines années ! Cette délibération s'inscrit dans le cadre du schéma directeur des infrastructures de transports (SDIT) dont l'ambition est d'imaginer de nouvelles façons de se déplacer à l'horizon 2035, un enjeu crucial pour les habitants de la métropole, dont les routes sont trop souvent et de plus en plus saturées ! « Le tram à Watrelos, ce n'est plus un rêve ni une illusion, c'est un projet, une décision ; nous avons été entendus, chers collègues ! » s'est réjoui Dominique Baert.

- la deuxième bonne nouvelle est relative à la liaison routière Tourcoing-Beaulieu, dont le chaînon manquant rue Philippot-rue de Mouscron sera prochainement réalisé : la MEL a engagé les travaux pour un montant de 3,9 millions (murs anti-bruit compris). Ceux-ci devraient démarrer en octobre pour une durée d'un an : on roulera alors en ligne directe du pont des 44 au rond-point de l'entrée de Beaulieu.

« Comme vous le voyez, ces deux décisions de la MEL, c'est du lourd ! » a conclu le maire.

Protoxyde d'azote : interdit aux mineurs watrelosiens

Il est le premier maire à le faire : Dominique Baert, par arrêté municipal, a interdit la vente, la détention et l'utilisation par des mineurs de cartouches de protoxyde d'azote (qu'il est bien sûr également interdit de jeter dans la rue).

Ce gaz est en effet utilisé dans un but euphorisant : transféré dans des ballons de baudruche, il est ensuite inhalé, ce qui peut provoquer asphyxie, chutes, traumatismes, troubles neurologiques, encore plus graves s'il est associé à l'alcool.

« Légalement, je ne peux intervenir que pour les mineurs, alors je le fais ! » a commenté le maire en donnant l'information à ses collègues élus en début de séance. J'en ai assez de voir des cartouches vides joncher les trottoirs de certains quartiers ! Ce produit est un danger public : je l'interdis, et je donne les moyens aux forces de police d'intervenir par cet arrêté ! ».

Les enfants des écoles à la piscine à la rentrée !

Dernière communication du maire, et non des moindres : Dominique Baert a annoncé que dès la rentrée de septembre 2019, toutes les classes de CE2 des écoles publiques de Watrelos retourneront à la piscine !

Où ? Pour l'essentiel, à la piscine du lycée Baudelaire qui met à disposition de la Ville sa piscine de 4 couloirs pour des créneaux pédagogiques en matinée (de 8 h 30 à 10 h) pendant 36 semaines, au moins deux fois par semaine, et sans doute 3, voire 4 (emploi du temps en cours de finalisation). Si cela ne suffit pas, des discussions avancées avec d'autres piscines sont engagées.

« Nous n'aurons cependant la vision finale des possibilités que début septembre » a ajouté le maire.

Outre les enseignants des classes concernées, la Ville mobilisera trois éducateurs sportifs, dont au moins 1 maître-nageur sauveteur, pour assurer les quotas d'encadrement nécessaires.

La Ville prendra en charge les dépenses de personnel, les transports en car et le paiement des réservations de l'équipement.

« Ce résultat, a conclu Dominique Baert, nous le devons à notre volonté politique, à la ténacité de nos services, et surtout à l'écoute constructive de M. Hugues, Proviseur de Baudelaire, et de Xavier Bertrand, Président du Conseil régional qui a donné son autorisation, et que je veux tous deux très sincèrement remercier ».

Nos clubs sportifs ont du talent : la Ville le reconnaît et les aide !

Plusieurs clubs sportifs watrelosiens ont obtenu d'excellents résultats cette année et accèdent à la division supérieure. Afin de valoriser ces performances et leur permettre de faire face à des frais plus importants la saison prochaine, le Conseil municipal a voté :

- une subvention de 2 000 euros au COW handball dont l'équipe féminine a remporté son championnat et disputé la finale régionale ;
- une subvention de 5 000 euros à l'US Watrelos football dont l'équipe première accède de nouveau cette année au championnat de niveau supérieur, la R3 ;
- une subvention de 3 000 euros au Watrelos basket club, dont l'équipe première accède au championnat pré-national - un club qui s'est également distingué en obtenant le label national école de mini-basket, et dont les équipes garçons benjamins et minimes sont montés cette année en division élite de la ligue régionale.

Zéro déchet : la Ville s'engage !

C'était la délibération la plus importante de ce conseil municipal : la Ville s'engage dans la démarche "zéro déchet" en signant une convention avec la Ville de Roubaix afin de bénéficier de ses supports et outils.

La démarche repose sur trois principes pour la gestion des déchets :

1. réduire et refuser ce qui n'est pas nécessaire (réduire les emballages, les produits jetables, lutter contre le gaspillage alimentaire) ;
2. réutiliser et réparer ce qui peut avoir une seconde vie (favoriser la vente d'occasion, l'activité de réparation, lutter contre l'obsolescence programmée) ;
3. recycler et composter plutôt que d'éliminer (donner la priorité au recyclage et au retour au sol de la nature organique).

La Ville n'est bien sûr pas compétente en matière de collecte et de traitement des déchets (c'est du ressort de la MEL, via sa société prestataire, Esterra), mais elle peut sensibiliser, encourager ses habitants (ateliers de fabrication de produits d'entretien, ateliers cuisine pour apprendre à accommoder les restes, sensibilisation à consommer autrement, à composter, à promouvoir le don, la réparation pour les familles volontaires : de surcroît, ça permet de faire des économies !), décliner le zéro déchet dans l'ensemble de ses activités, ses bâtiments, par son personnel, inviter les commerces à réduire les emballages, à accepter les contenants personnels des clients, ou encore soutenir les efforts des entreprises à développer les initiatives et innovations dans ce domaine (et même à attirer de nouveaux modèles d'entreprises ou des solutions à co-gestion des déchets).

Conseillère municipale déléguée au développement durable, Myriam Lestienne a présenté cette délibération importante (votée à l'unanimité), soulignant que la Ville, depuis de nombreuses années, est engagée dans la protection de l'environnement : préservation de l'eau (récupération de l'eau de pluie, réducteurs de débit, limitation de l'évaporation au pied des plantations par des copeaux ou des bâches d'amidon de maïs biodégradables), de l'énergie (passage progressif de l'éclairage public en LEDs, isolation des bâtiments publics...), ou suppression des produits phytosanitaires avant l'obligation légale, entre autres exemples. Dernière innovation en date : l'installation de deux bioboxes qui permettront aux Watrelosiens en appartements de composter, eux aussi - la Maison pour tous de la Martinoire et la ferme pédagogique, toutes deux avancées dans cette réflexion, seront des ambassadrices sur ce thème.

Prime de Noël pour les agents municipaux dont les rémunérations sont les plus basses

Le Président de la République a exprimé le souhait que les entreprises qui le peuvent accordent une prime exceptionnelle de fin d'année. Pour des raisons techniques et juridiques, la Ville n'avait pu mettre en oeuvre, fin 2018, une telle mesure pour les agents municipaux dont les rémunérations sont les plus basses, lesquels oeuvrent chaque jour pour le service public et font beaucoup d'efforts pour accompagner les réorganisations fonctionnelles indispensables à la maîtrise des dépenses de fonctionnement de la commune.

« Compte tenu des bons résultats de la gestion municipale en 2018, a déclaré Dominique Baert, la Municipalité a décidé le versement d'une prime de fin d'année aux agents dont la rémunération est inférieure à l'indice 420 ».

Cimetière métropolitain : la Ville reprend la gestion sans réserve

L'an dernier, de gros soucis d'entretien dans ce cimetière appartenant au cimetière communal du Centre avaient été dénoncés par les usagers, à juste titre. En effet, la société prestataire de la MEL, propriétaire de ce cimetière, n'avait pas été à la hauteur de ses engagements. Lors de la séance du Conseil municipal de février dernier, la Ville avait accepté de prendre en charge les travaux de maintenance et d'entretien courant des aménagements (notamment) : espaces verts, columbarium, jardins du souvenir, mais en émettant des réserves. Après de nouvelles discussions, un accord définitif a été trouvé : la MEL versera annuellement un montant couvrant ces dépenses (124 400 €), et ce cimetière sera entretenu par la Ville dorénavant.

Conservatoire : soutien aux jeunes musiciens

Il y a un peu plus d'un an, le Conseil municipal avait validé les droits d'inscription au Conservatoire des enfants ayant participé au projet DÉMOS ou à l'Orchestre à l'École et qui souhaitent poursuivre leur pratique musicale, ainsi que ceux des musiciens non Watrelosiens participant à l'Union musicale watrelosienne et qui souhaitent s'inscrire au Conservatoire.

Les élus watrelosiens ont fixé à 30 euros par an l'inscription des jeunes musiciens au Conservatoire afin de continuer à favoriser leur épanouissement musical (après trois ans de pratique) et ont décidé d'octroyer aux musiciens assidus à l'UMW le tarif watrelosien.

Myriam de Smedt a ainsi expliqué qu'une classe passerelle est mise en place de façon à ce que les enfants de DÉMOS ou de l'Orchestre à l'École (enfants issus de quartiers prioritaires ou en veille de la Politique de la Ville) puissent intégrer au plus tard dans deux ans un cursus normal au sein du Conservatoire. Ils bénéficieront de deux ateliers collectifs par semaine : le premier sera axé principalement sur la musique d'ensemble et la formation musicale (solfège), et le second sera orienté vers la pratique purement instrumentale (technique et travail des partitions). Le concert Démos a d'ailleurs eu lieu il y a quelques jours à Lille.

Quant à l'Union musicale, qui participe activement à la vie musicale de la cité (concerts et commémorations) et souhaite participer à des concours nationaux, elle bénéficiera de l'apport de musiciens amateurs souhaitant retravailler leur technique instrumentale et approfondir la maîtrise des partitions avec un professeur du Conservatoire. Le directeur musical de l'UMW, en lien avec le directeur du Conservatoire, souhaite en effet axer son travail de répétition sur le collectif, et non sur le détail de pupitre - cela permettra d'accroître son exigence musicale.

Compte-rendu des votes

o Désignation du secrétaire

Adoptée à l'unanimité

o Procès-verbal du 29 mai 2019

Adopté à l'unanimité

o Vœu « Décrétons l'Etat d'urgence climatique à Wattrelos ! » formulé par le groupe « Avec vous, Wattrelos ouvertement à gauche ».

POUR : 1 VOIX

CONTRE : 40 VOIX

ABSTENTION : / VOIX

> Non adopté

Rapporteur : Monsieur GADAUT Henri, Adjoint au Maire

1 – Adhésion à Lille Métropole 2020 Capitale Mondiale du Désign

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapporteur : Madame Myriam LESTIENNE, Conseillère Municipale Déléguée

2 – Zéro déchet

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapporteur : Madame DE SMEDT Myriam, Adjointe au Maire

3 – Conservatoire à rayonnement communal – Tarifications – Inscriptions, frais de scolarité et location d'instrument

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

4 – Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale – Rapport annuel

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapporteur : Monsieur LEFEVRE Daniel, Adjoint au Maire

5 – Désaffectation – Parcelle cadastrée AR 68 sise rue des Patriotes

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapporteur : Monsieur VANDOORNE Jean, Adjoint au Maire

6 – Cow Handball : Mesure d'accompagnement à la montée et signature d'un avenant à la charte de partenariat

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

7 - USW Football – Mesure d'accompagnement à la montée et signature d'un avenant à la charte de partenariat

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

8 - Wattrelos Basket Club – Mesure d'accompagnement à la montée

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapporteur : Monsieur Guy-Noël LEMAY, Conseiller Municipal Délégué

9 – Cimetière Métropolitain – Convention de gestion avec la Métropole Européenne de Lille

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapporteur : Monsieur le Maire

10– Taxes et produits irrécouvrables – Créances admises en non-valeur

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

11 – Taxes et produits irrécouvrables - Créances éteintes

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

12 – Décision modificative n° 2

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

13 – Personnel Municipal – Soutien du pouvoir d’achat

POUR : 41 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX